



Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Courtenay
COMMUNE DE CHUELLES

MAIRIE DE CHUELLES
45220

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L’an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s’est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire de Chuelles.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Membres présents : Stéphane Hamon, Roland Vonnet, Annick Morin, Martial Pinon, Maurice Osig, Alain Goyon, Marie-Claude Aubey, Isabelle Rosse, Marie-Charlotte Verhulst.

Absents excusés : Martine Dieudonné de Carfort, Eric Gallois, Catherine Le Bec-Lesage, Cédric Harry

Martine Dieudonné de Carfort a donné pouvoir à Annick Morin

Eric Gallois a donné pouvoir à Alain Goyon.

Catherine Le Bec-Lesage a donné pouvoir à Stéphane Hamon

Cédric Harry a donné pouvoir à Martial Pinon

Date de convocation : 2 juin 2023

Annick Morin a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1°) Elections

- ✚ Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance.

1 – Elections

N°034/2023
ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

1) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Vonnet Roland, M. Osig Maurice, M. Pinon Martial et Mme Verhulst Marie-Charlotte. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2) Élection des délégués

Une seule liste a été déposée et enregistrée. Cette liste « Liste Chuelloise pour les sénatoriales » est composée par HAMON Stéphane, MORIN Annick, GALLOIS Eric, LE BEC-LESAGE Catherine, GOYON Alain et DIEUDONNE DE CARFORT Martine.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

A obtenu :

- liste « Liste Chuelloise pour les Sénatoriales » : 13 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste Chuelloise pour les sénatoriales : 6 sièges dont 3 titulaires et 3 suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire
Stéphane



La Secrétaire de séance
Annick MORIN